



HÔPITAL DE LA VENDEÉ (85)

**Fuite d'hydrocarbures de la cuve de 20m³
alimentant les groupes électrogènes**

**Concentrations en composés organiques
volatils dans l'air ambiant**

Rapport de résultats – 16/03/2026



Sommaire

Introduction	1
Rappel du contexte	1
Journal de l'intervention	1
Méthodologie d'échantillonnage de l'air.....	2
Stratégie de prélèvements et d'analyses	2
Conditions météorologiques	2
Localisation des points de prélèvement.....	3
Interprétations des résultats	4
Concentrations mesurées	4
Discussion des résultats	4
Conclusion	5
Limites et réserves.....	5
Annexes	6

Introduction

Rappel du contexte

Une fuite accidentelle de gasoil non routier alimentant les groupes électrogènes du centre hospitalier départemental (CHD) de Vendée a été constatée dans la nuit du samedi 28 février au dimanche 1^{er} mars 2026 dans la rivière l'Yon. L'intervention des secours a permis de traiter l'incident. Néanmoins, de fortes odeurs en hydrocarbure persistaient dans l'air de l'espace public, des mesures en COV Composés organiques volatils ont alors été réalisées par le SDIS 85 le jeudi 5 mars 2026.

Journal de l'intervention

L'évènement s'est déclaré au niveau d'une cuve d'hydrocarbures de l'hôpital. 18 000 litres de gasoil non routier se sont infiltrés sur les sols à l'extérieur de l'hôpital, jusqu'à atteindre la rivière le Yon, engendrant alors une pollution du milieu aquatique et d'une pollution de l'air aux lotissements proches.

Sous contrôle de l'Agence Régionale de Santé et de la Préfecture de la Vendée, le SDIS 85 a procédé à l'échantillonnage de l'air par canisters pour détecter les teneurs en hydrocarbure dans l'air ambiant au niveau du lotissement voisin de l'hôpital et en air intérieur dans 2 maisons ayant fait état d'odeurs.

Le dispositif de Force d'intervention rapide d'Air Pays de la Loire n'a pas été activé¹.

Ce rapport confié à Air Pays de la Loire, présente une synthèse des résultats des composés hydrocarbonés mesurés lors de l'évènement.

¹ La Force d'intervention rapide (FIR) d'Air Pays de la Loire peut être activée sur demande d'un industriel qui adhère au dispositif ou par l'État.

Méthodologie d'échantillonnage de l'air

Stratégie de prélèvements et d'analyses

Le guide INERIS de février 2023 préconise un plan de prélèvements dans l'air lors d'une situation accidentelle industrielle. Afin de garantir une intervention rapide d'échantillonnage de l'air ambiant dès les premières heures de l'évènement, il a été confié aux équipes du SDIS de la région Pays de la Loire du matériel pour réaliser des points de prélèvement aux abords mêmes du sinistre.

Profil de la signature chimique

La signature chimique de l'évènement provient soit de documents internes de l'entreprise, de type FDS Fiche de Données Sécurité ou selon certaines circonstances, du retour d'expérience de certains guides spécialisés² de type INERIS.

La FDS du produit déversé a été fournie par l'hôpital, et met en évidence un mélange d'hydrocarbures aliphatiques et aromatiques de type gazole non routier (n° CAS 68334-30-5).

Substances recherchées

Le plan d'analyses a permis de rechercher les familles majoritaires en composés organiques volatils COV³ de type hydrocarbures volatils légers et lourds, aliphatiques et aromatiques :

- Part aliphatique et aromatique de C5 à C10.
- Part aliphatique et aromatique de C10 à C16.
- Hydrocarbures légers type BTEX et MTBE.
- Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) volatils type naphtalène.

Conditions météorologiques

L'objet de la mission était de détecter la présence d'hydrocarbures résiduels dans l'air ambiant des lotissements voisins selon le sens des vents changeant, de provenance sud-ouest le 1^{er} mars et du nord-est jusqu'au 5 mars, avec a priori des odeurs en ces secteurs et des maux de tête durant la semaine suivant l'incident.

Deux prélèvements ont alors été réalisés par le SDIS en air intérieur de deux maisons, l'une au nord et l'autre au sud-ouest. Le dernier prélèvement a été disposé sur l'espace public, proche du point de rejet au milieu récepteur, la rivière le Yon.

² Ineris - 203529 - 2726120 v2.0 - Guide sur la stratégie de prélèvements et d'analyses à réaliser suite à un accident technologique
³ dont les BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes totaux).

Interprétations des résultats

Concentrations mesurées

Les trois canisters ont été analysés en urgence par le laboratoire Eurofins (cf. Annexe 2), accrédité par le COFRAC pour les mesures d'air ambiant et référencé au réseau RIPA de l'INERIS. L'analyse consistait en une séparation des composés par chromatographie gazeuse, suivie d'une analyse par spectromètre de masse selon la méthode EPA-TO-15.

Les résultats d'analyses sont les suivants :

SUBSTANCES ANALYSÉES	Sites de mesure	Date : 05/03/2026		Site 1		Site 2	Site 3
		Valeur de comparaison $\mu\text{g}/\text{m}^3$	LQ laboratoire $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Air ambiant extérieur 39 rue Equebouille		Air intérieur Habitation 55 Bd d'Italie	Air intérieur Habitation 12 rue Hubert Cailler
				Canister 15		Canister 11	Canister 10
Famille BTEX $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Benzène	30 ⁽⁵⁾	0,5	0,6		0,7	0,6
	Toluène	20000 ⁽⁶⁾	0,5	1		0,9	3,2
	Ethylbenzène	22000 ⁽⁷⁾	0,6	<LQ		<LQ	4,6
	Xylènes totaux	8700 ⁽⁸⁾	0,6	0,9		1,4	31
	MTBE	x	0,5	<LQ		<LQ	<LQ
Famille HAP $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Naphtalène	10 ⁽⁹⁾	3,5	<LQ		<LQ	<LQ
Indice COV Hydrocarbures $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Indice C5-C16 Fraction représentative	[300 à 1000] ⁽¹⁰⁾	60	<LQ		83 Part aliphatique C5-C6	190 Part aromatique C8-C10

Tableau 2 : tableau de résultats des canisters prélevés par le SDIS

Constats :

Les concentrations mesurées en hydrocarbure sont très faibles dans l'air ambiant extérieur, avec quelques traces pour la somme des Benzène, Toluène et Xylènes totaux ($< 3 \mu\text{g}/\text{m}^3$). Les teneurs mesurées au site n°2 en air intérieur sont du même ordre.

Les teneurs mesurées en BTEX dans l'air intérieur du site n°3 sont comprises entre 0,6 et $31 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour un indice hydrocarbures total de $190 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Les valeurs ne dépassent pas les critères de comparaison retenus pour l'évaluation¹¹ de la qualité de l'air intérieur liée à cet évènement accidentel.

Discussion des résultats

Selon l'Anses, les VGAI sont des concentrations dans l'air d'une substance chimique en dessous desquelles aucun effet sanitaire ou aucune nuisance ayant un retentissement sur la santé n'est attendu pour la population générale en l'état des connaissances actuelles.

Les teneurs mesurées pour les substances recherchées au cours de cette campagne d'analyses sont toutes inférieures aux valeurs de comparaison VGAI retenues pour interpréter les résultats, sous couvert de l'avis de l'ARS sur le choix des VGAI et équivalents. À titre informatif¹², les valeurs court terme de benzène sont inférieures à la VGAI réglementaire de $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour l'air intérieur.

La signature chimique de la part volatile de l'hydrocarbure mesurée au site n°2 est différente de celle du site n°3. La signature TPH des hydrocarbures mesurés aux 3 points est présentée en annexe 3.

⁵ VGAI court terme : pour une exposition de 1 à 14 jours

⁶ VGAI à respecter pour une mesure sur le court terme ou le long terme

⁷ VGAI court terme : pour une exposition de 24 heures

⁸ VTR court terme ANSES 2020

⁹ À défaut de VGAI court terme, VGAI long terme : pour une exposition > 1 an

¹⁰ Échelle de comparaison issue des recommandations établies par la Commission - Hygiène de l'air intérieur - de l'Agence fédérale allemande pour l'environnement (2007).

¹¹ Comparaison par approximation au niveau acceptable en COV totaux, dont hydrocarbures, pour l'air intérieur.

¹² Définie à l'article R221-29 pour une exposition long terme du code de l'environnement

Conclusion

Les concentrations mesurées en hydrocarbure au niveau des deux habitations et sur l'espace public ne mettent pas en évidence de dépassement de valeurs guides pour l'air intérieur et l'air extérieur le jour du prélèvement.

Limites et réserves

En cas d'un prélèvement réalisé par un tiers¹³, Air Pays de la Loire sollicitera toutes les informations nécessaires au rapport de la part des effectifs mobilisés du SDIS, leurs relevés¹⁴ transmis faisant foi. Les résultats des mesures d'air seront interprétés par Air Pays de la Loire à ces réserves près, du fait des potentielles inexactitudes ou omissions étant survenues au cours de la campagne de prélèvement. La responsabilité d'Air Pays de la Loire ne pourra pas être engagée à l'issue de l'exploitation de ces résultats et sur leur représentativité.

Cette mission ne couvre pas la réalisation du schéma conceptuel, de calculs de risques sanitaires ou la réalisation d'un dossier Interprétation de l'État des Milieux.

¹³ Les SDIS des Pays de la Loire sont conventionnés avec Air Pays de la Loire pour la pose de 3 canisters pour la collecte des COV sous panache en début d'intervention.

¹⁴ Force et direction des vents, sens du panache, premières mesures de toxicité, référence des sites de mesure, métrologie des canisters.

Annexes

- Annexe 1 : fiches terrain du SDIS
- Annexe 2 : bordereau d'analyses des résultats
- Annexe 3 : spéciation TPH des hydrocarbures

Annexe 1 : fiches terrain du SDIS

 FICHE N2					
<u>Identification et suivi des prélèvements</u>					
<u>Fiche d'identification et de suivi d'un prélèvement</u>					
<u>Préleveur</u>			<u>Référence échantillon</u>		
<u>Nom Prénom</u>	VIRT CHALLANS SDIS 85		<u>Entité/organisme</u>	<u>Coordonnées :</u>	
CHARRIER Pierre-Yves					
<u>Date et lieu du prélèvement</u>					
<u>Date</u>	05/03	<u>Adresse</u>			
<u>Heure</u>	18h25	55 boulevard d'Italie 85000 LAROCHE SUR YON			
<u>Coordonnées GPS</u>		46.669548, -1.418360		<u>Détails conditions météorologiques</u>	
<u>Type de lieu (erp, vp, site industriel, etc)</u>					
Maison individuelle intérieur salle à manger					
<u>Éléments contextuels</u> : Attentats, accident industriel, Incidents TMD, Odeur suspecte, etc					
<u>Attentat/Contexte malveillant</u>	☐	<u>Incident TMD</u>	☐	<u>Autre</u>	☐
<u>Accident industriel</u>	☐	<u>Odeur suspecte</u>	☐		
<u>Observations</u> : CANISTER 11 CAP 09					





FICHE N2

Identification et suivi des prélèvements

Fiche d'identification et de suivi d'un prélèvement

Préleveur		Référence échantillon	
Nom Prénom		Entité/organisme	Coordonnées :
CHARAËR Pierre-Gr	VIRT CHALLANS SDIS 85		

Date et lieu du prélèvement

Date	05/03	Adresse	39 Rue EQUEBOULE		
Heure	18h20		85000 LA ROCHE SUR YON		
Coordonnées GPS	46.667485, -1.421352	Détails conditions météorologiques			
Type de lieu (erp, vp, site industriel, etc.)	VP				
Éléments contextuels : Attentats, accident industriel, Incidents TMD, Odeur suspecte, etc					
Attentat/Contexte malveillant	☐	Incident TMD	☐	Autre	☐
Accident industriel	☐	Odeur suspecte	☐		
Observations : CANISTER 15 CAP 21					





FICHE N2

Identification et suivi des prélèvements

Fiche d'identification et de suivi d'un prélèvement

<u>Préleveur</u>		<u>Référence échantillon</u>	
<u>Nom Prénom</u> CHARPÈRE Pierre-Yves	VIRT CHALLANS SDIS 85	<u>Entité/organisme</u>	<u>Coordonnées :</u>

Date et lieu du prélèvement

<u>Date</u>	05/03	<u>Adresse</u> 12 rue Hubert CAILLER 85000 LA ROCHE SUR YON
<u>Heure</u>	18h35	

Coordonnées GPS 46.670704, -1.413122 Détails conditions météorologiques

Type de lieu (erp, vp, site industriel, etc.)

Maison individuelle salle de bain

Éléments contextuels : Attentats, accident industriel, Incidents TMD, Odeur suspecte, etc

<u>Attentat/Contexte malveillant</u>	☐	<u>Incident TMD</u>	☐	<u>Autre</u>	☐
<u>Accident industriel</u>	☐	<u>Odeur suspecte</u>	☐		

Observations : CANISTER 10 CAP 19



Annexe 2 : bordereau d'analyses des hydrocarbures

L'ingénieur en charge du suivi des analyses s'est assuré de la conformité de la réception des échantillons au laboratoire.

Date du prélèvement :		Suivi des échantillons
Date de prise en charge des prélèvements :	- vendredi 6 mars 2026	Sous 24h à 48h
Date d'envoi au laboratoire :	- lundi 9 mars 2026	À réception de l'ordre d'analyse signé du client
Date de réception et d'enregistrement de conformité :	- mardi 10 mars 2026	Sous 24h à l'envoi
Date de mise en analyse :	- mardi 10 mars 2026	À réception
Date de réception des résultats :	- jeudi 12 mars 2026	en 3 jours

Commentaires :

À réception du colis, le laboratoire a enregistré les échantillons d'air en analyse, sans émettre de réserve.

Annexe 3 : spéciation TPH des hydrocarbures

La technique d'analyse TPH développée par le groupe de travail sur les critères relatifs aux hydrocarbures pétroliers totaux (TPHCWG – 1997 USA) permet de caractériser un large éventail de composés présents dans les produits pétroliers, incluant à la fois des hydrocarbures aliphatiques et aromatiques. Ils sont mesurés comme une somme totale de ces hydrocarbures, sans distinction précise entre les sous-classes.

Cette analyse plus fine de l'hydrocarbure permettra l'interprétation individuelle de chaque fraction des chaînes carbonées en vue de calculs sanitaires complexes si nécessaire.

		26R006664-001	26R006664-002	26R006664-003
		CAN11/CAP09	CAN15/CAP21	CAN10/CAP19
		06/03/2026	06/03/2026	06/03/2026
Paramètres	Unités			
Aliphatiques C5 - C6	µg/m ³	49,4	<47.0	<47.9
Aliphatiques >C6 - C8	µg/m ³	<55.1	<53.8	<54.7
Aliphatiques >C8 - C10	µg/m ³	<73.5	<71.7	<73.0
Aliphatiques >C10 - C12	µg/m ³	<90.3	<88.1	<89.7
Aliphatiques >C12 - C16	µg/m ³	<114	<111	<113
Aromatiques >C8 - C10	µg/m ³	<65.2	<63.7	153
Aromatiques >C10 - C12	µg/m ³	<70.9	<69.3	<70.5
Aromatiques >C12 - C16	µg/m ³	<82.0	<80.0	<81.4
Indice Hydrocarbures Volatil (C5-C16)	µg/m ³	83,2	<58.2	190



AIR PAYS DE LA LOIRE

5 rue Édouard-Nignon
CS 70709 – 44307 Nantes cedex 3
Tél + 33 (0)2 28 22 02 02
contact@airpl.org

air | pays de
la Loire
www.airpl.org